

Strasbourg, le 24 février 2022

**Voie rapide RD429 à Soultz/Bollwiller :
construction d'une aire de covoiturage côté Soultz**

La Collectivité européenne d'Alsace accompagne le partage de véhicules entre automobilistes ainsi que les mobilités douces. Ainsi, la construction d'une aire de covoiturage à Soultz va démarrer à partir du lundi 28 février et s'achever vers fin mars. Elle se situera à proximité immédiate du giratoire RD83/RD429 dit du « nouveau monde ».

Sur le modèle de l'aire de Niederentzen mise en service récemment, une aire de covoiturage va être aménagée à Soultz : un parking de 17 places dont une « PMR », réservée aux personnes à mobilité réduite, sera donc réalisé sur le flanc gauche de la RD83, en face de l'usine SHARP.

Des dalles drainantes seront posées afin de favoriser l'infiltration dans les sols et limiter au maximum l'imperméabilisation du site. Les voies de circulation resteront constituées d'enrobés. Les stationnements seront délimités par des pavés rouges sans aucun ajout de peinture.



Des dalles drainantes favorisent l'infiltration des eaux de pluie et réduisent l'imperméabilisation des sols.

Dans la continuité, une aire sera par la suite réalisée de l'autre côté du giratoire, sur le ban de Bollwiller. Aujourd'hui, une vingtaine d'utilisateurs stationne sur cette aire de covoiturage qui n'est pas aménagée. Cette dernière sera bientôt modernisée et

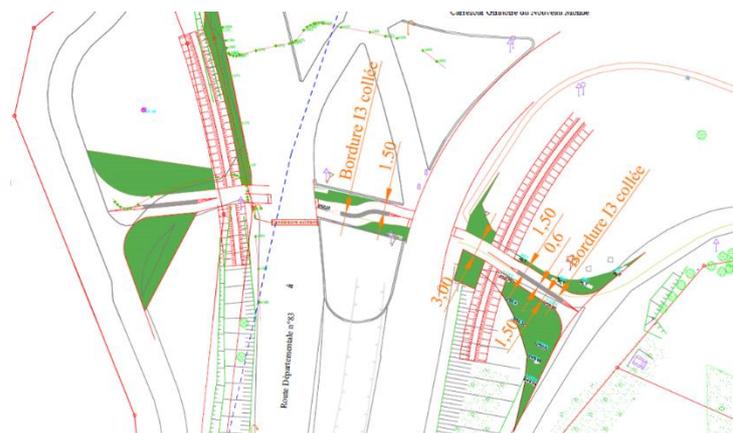
agrandie dans le courant de l'été 2022, avec l'implantation de 6 box vélos sécurisés et de deux arceaux motos.



Box vélos sécurisés.

Au total, 50 places de covoiturage seront réparties sur les deux sites, 17 à Soultz et 33 à Bollwiller.

La piste cyclable qui relie les deux sites sera sécurisée via l'implantation de chicanes et de merlons de protection.



Une piste cyclable sécurisée reliera les deux aires de covoiturage.

Le budget de cet équipement à Soultz s'élève à 100 000 € pris en charge à 20% par la CeA et à 80% par l'Etat dans le cadre de son plan de relance. L'investissement concernant Bollwiller atteint les 350 000 € financés selon des conditions identiques.

Dans le même secteur géographique, 2 autres aires de covoiturage seront aménagées à :

- Niederhergheim, sur la RD1bis à proximité de l'A35 (15 places - 115 000 €),
- Rouffach, sur la RD15, à proximité de la RD83 (14 places - 63 500 €).

Chiffres clés du covoiturage en Alsace :

- 126 aires de covoiturage en Alsace,
- 89 aires dans le Bas-Rhin,
- 37 aires dans le Haut-Rhin,
- 2.856 places réservées au covoiturage.

Contact presse :

Anne Pradines
Attaché de presse
Collectivité européenne d'Alsace
Tél : 06 75 55 23 61
anne.pradines@alsace.eu

Contact interne :

Maxime Péchenart - 06 07 78 35 09 - maxime.pechenart@alsace.eu

FACEBOOK

COVOITURAGE 🚗 🚲 | Automobilistes, cyclistes, à SOULTZ, à proximité du giratoire du « nouveau monde » (RD83-RD429), une aire de covoiturage sera construite à partir du lundi 28 février et sera mise en service fin mars.

→ Un parking sécurisé de 17 places dont une « PMR », réservée aux personnes à mobilité réduite.

→ Une conception ECOLOGIQUE : afin d'éviter l'artificialisation et l'imperméabilisation des sols, ces parkings sont équipés de dalles drainantes. Les stationnements sont délimités par des pavés rouges sans aucun ajout de peinture.

→ De l'autre côté de la voie rapide, l'aire de Bollwiller sera bientôt agrandie et modernisée. 50 places de stationnement seront à terme disponibles, avec l'implantation de 6 box vélos sécurisés et de deux arceaux motos.

[+ photos](#)